



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

Conférence régionale des élus
de l'Abitibi-Témiscamingue



170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7



Téléphone : 819.762.0774
Télécopieur : 819.797.0960



cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
À tous les médias

DÉVELOPPER L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, UN PERPÉTUEL COMBAT!

Rouyn-Noranda, le 22 octobre 2014 – En prévision d'une décision unilatérale du gouvernement du Québec concernant l'abolition des conférences régionales des élus, les préfets des cinq MRC de la région se sont réunis hier à Val-d'Or pour discuter des impacts possibles d'une telle décision. « Les réactions ont été spontanées et unanimes. Tous, nous avons réaffirmé la nécessité de maintenir chez nous une structure de concertation vouée au développement global de l'Abitibi-Témiscamingue, », a indiqué le préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or et président de la Conférence régionale, M. Jean-Maurice Matte.

M. Matte tient à souligner que le rôle d'une structure telle que la Conférence régionale est de veiller à concerter l'ensemble des organismes voués à l'amélioration des conditions de vie en Abitibi-Témiscamingue et d'obtenir du gouvernement une adaptation de ses normes et programmes afin de répondre aux besoins de la communauté régionale.

Plusieurs craintes s'expriment actuellement sur la place publique sur ce qui semble être une vague de centralisation des décisions gouvernementales. « C'est justement pour que les préoccupations de l'Abitibi-Témiscamingue soient portées par une voie forte et unanime que le Conseil économique régional du nord-ouest du Québec (CERNOQ), prédécesseur du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) et de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, avait été mis en place en novembre 1964. Les gens d'ici considéraient que les décisions politiques, économiques et sociales prises par le gouvernement l'étaient sans égard aux besoins particuliers de la région », indique M. Matte.

« Les changements auxquels le gouvernement actuel procède nous confirment que le réflexe de centraliser les décisions est toujours là. Le maintien de la concertation régionale et d'une instance qui en fait son mandat principal est encore tout aussi essentiel et d'actualité. C'est pourquoi la question du maintien d'une structure de développement pour l'Abitibi-Témiscamingue fera l'objet d'un positionnement des membres de notre conseil d'administration demain. Nos discussions porteront également sur la régionalisation des services gouvernementaux », annonce-t-il.

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication
Téléphone : 819 762-0774, poste 109
Cellulaire : 819 290-3926